

Le retour des maths au lycée ?

Le 13 novembre 2022, monsieur le ministre de l'éducation nationale a annoncé une heure et demie de mathématiques en première générale, à partir de la rentrée 2023. Le premier réflexe est de se réjouir de ce retour des mathématiques dans le tronc commun. Et pourtant, le communiqué du ministre pose des questions.

D'une part, cet enseignement de tronc commun ne s'adresse qu'aux élèves de première générale qui ne choisissent pas la spécialité mathématique. Ces lycéen(e)s se voient ainsi imposer un volume horaire accru par rapport à leurs camarades qui suivent la spécialité maths. Cet enseignement fait partie du tronc commun, qui n'a donc plus grand-chose de commun. Il apparaît plutôt comme un nouveau cas particulier parmi des enseignements difficilement lisibles dans leur organisation.

D'autre part, quel est l'objectif de cet enseignement ? Est-il d'outiller les élèves pour des études supérieures qui nécessitent des mathématiques ? Auquel cas ce n'est pas adapté pour la majorité des formations supérieures. Est-ce de permettre d'accéder aux mathématiques complémentaires, ce qui n'est absolument pas réaliste ? Est-il de donner des éléments de culture suffisants pour comprendre le monde d'aujourd'hui, les enjeux actuels de société, et alors on peut s'interroger sur les contenus des programmes ? Le risque est réel d'assimiler ces objectifs, alors qu'ils sont bien distincts. Cette confusion se ressent dans l'articulation des enseignements au lycée général, devenue très complexe et qui induit de l'isolement pour les élèves et pour les enseignants.

L'APMEP maintient le cap qui l'a toujours guidée : nous voulons un enseignement de mathématiques qui s'adresse à toutes et tous, élèves du lycée professionnel, technologique et général. Les mathématiques sont indispensables pour construire et faire évoluer notre société, toutes et tous ensemble. Personne ne doit en être exclu. Ce n'est pas une rustine de plus qui peut permettre de tendre vers ce projet de société, mais une interrogation profonde quant à la structure du lycée, dès la classe de seconde, et en articulation avec l'école, le collège et l'enseignement supérieur, pour une véritable continuité qui rende le parcours scolaire cohérent. L'APMEP réfléchit en continu, collectivement et sans préjugés, pour participer à la construction de l'avenir de nos élèves, citoyens en devenir.